

CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIALES

AGRICULTEURS	
10	Agriculteurs
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'Entreprises de dix salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs et assimilés
35	Professions de l'information des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerciaux et chefs d'entreprises
73	Retraités cadres et professions intermédiaires
76	Retraités employés et ouvriers
AUTRES INACTIFS	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Personnes sans activité professionnelle

NOM et Prénom de l'élève : _____

Libellé exact du B.T.S. demandé : _____

Documents à retourner avec le dossier d'inscription

- La photocopie intégrale du livret de famille (et copie du jugement en cas de divorce)-Obligatoire
- Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile - Obligatoire
- L'imprimé d'autorisations diverses - Obligatoire

- La fiche infirmerie n°1 – Obligatoire
- La copie des pages des vaccinations du carnet de santé – Obligatoire
- La fiche infirmerie n°2 – Si besoin

- La fiche intendance – Obligatoire
- Un RIB ou RIP pour remboursements éventuels - Obligatoire

- La notification de bourses du CROUS de RENNES (Obligatoire si boursier)
- Copie du certificat de la JAPD pour élèves de plus de 16 ans – Obligatoire

- Copie du diplôme du bac ou relevé de notes au bac – Obligatoire

- Justificatif PARCOURSUP d'acceptation dans la formation - Obligatoire

La liste des livres et le calendrier de rentrée seront consultables sur le site du lycée :
<https://www.lyceemaupertuis.bzh>

INTERNAT :

Les élèves post-bac ne sont pas prioritaires pour bénéficier de l'internat. La mise à disposition est toutefois possible si des places restent vacantes et **uniquement** en première année de BTS.

Les élèves intéressés doivent impérativement prendre contact avec les Conseillers Principaux d'Education (mail : bvs.0350062c@ac-rennes.fr – Tél : 02.99.21.12.12)

IMPORTANT :

En cas de demande d'annulation de l'inscription, ou d'échec au bac, veuillez en informer le lycée le plus rapidement possible ET vous connecter sur le site PARCOURSUP afin de refuser la place.
 Secrétariat de direction du lycée : Tél :02.99.21.12.12 - mail : ce.0350042f@ac-rennes.fr

**Le dossier complet doit être apporté au lycée lors des journées d'inscription sur place le 03 juillet ou le 04 juillet matin. Par voie postale retour attendu au plus tard le 10 juillet 2024 (à partir du 24 août 2024 pour les affectations tardives) .
 Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.**

[Signature du responsable](#)